



Lycée Emmanuel MOUNIER
GRENOBLE

Compte rendu du conseil d'administration du lundi 30 septembre 2019

Le quorum étant atteint avec 15 membres présents sur 29, la séance est ouverte à 18 h 29 par monsieur Joseph SERGI, chef d'établissement. Est excusée Mme Marie-Paule FLUTTAZ, représentante des parents délégués de la F. C. P. E..

M. Yves BOUTOUATOU, représentant des parents délégués de la F. C. P. E., est désigné secrétaire de séance.

1 - Approbation de l'ordre du jour du conseil d'administration du 30 septembre 2019

M. SERGI fait lecture de l'ordre du jour. Une question diverse quant au garage à vélos des personnels sera posée par M. Pascal BUISSON, représentant des personnels enseignants, d'éducation et de documentation.

Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 15

L'ordre du jour du conseil d'administration du 30 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

2 - Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 25 juin 2019

Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 15

Le compte rendu du conseil d'administration du 25 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

3 - Information quant aux décisions prises par la commission permanente du 30 septembre 2019

M. SERGI fait lecture des différents budgets, conventions et contrats votés lors de cette commission permanente (cf. compte rendu de la commission permanente du 30 septembre 2019).

4 - Résultats aux examens session juin 2019 et bilan de la rentrée 2019

M. SERGI présente le bilan de la rentrée 2019. Il précise, notamment, qu'à ce jour, tous les postes (enseignants et autres) sont pourvus. Malgré quelques soucis de nomination au C. L. E. P. T. (postes en philosophie et en anglais), tout est désormais réglé.

Effectifs et structure pédagogique du lycée général (sans allophones) au 1^{er} septembre 2019 :

	Seconde	Première générale	Première technologique	Terminale			
				L.	E. S.	S.	S. T. M. G.
Eff. total : 530	141	107	75	22	63	44	78
Nbre total div. :	Nbre de div. :	Nbre de div. :	Nbre de div. :	1	2	2	4
24	6	5	4				

A noter que 90 élèves sont inscrits au C. L. E. P. T. .

Résultats au baccalauréat (session juin 2019) :

Séries	2016	2017	2018	2019
Terminale ES	85,7 %	72 %	81,13 %	78,18 %
Terminale L	94,2 %	88,10 %	87,50 %	96,87 %
Terminale S	86,6 %	87,88 %	83,02 %	82,61 %
Terminale STGM	94,12 %	90,70 %	85,11 %	75,41 %
Total	90,16 %	85 %	84,19 %	81,44 %

Pour comparaison, en Isère, le taux de réussite du BCG est de 94,3 % et du BTN 88,9 % .

5 - Avis quant à la répartition des I. M. P. (indemnités pour mission particulières)

M. SERGI présente la proposition de réparation des I. M. P. discutée lors du conseil pédagogique du 12 septembre 2019. La dotation initiale était de 9,75 puis abondée de 2 unités pour la mission de « référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques ». M. SERGI insiste sur trois autres missions, à savoir : le référent décrochage, le référent pour le tutorat d'élèves à besoins particuliers et la coordination pour la liaison collèges - lycée.

Vote DEFAVORABLE : 0 FAVORABLE : 15

La proposition de répartition des I. M. P. recueille, à l'unanimité, un avis favorable.

6 - Avis quant à la répartition et à la concession
des logements de fonction pour l'année 2019 - 2020

M. GUIGARD, adjoint gestionnaire, précise les différentes répartitions des logements de fonction ; cette répartition souligne que M. LASTELLA, nouvel agent chef, a bien un logement de fonction mais pour des raisons personnelles ne l'occupe pas pour cette année scolaire. Sont effectués trois votes ; un pour les personnels d'Etat logés par nécessité absolue de service (N. A. S.), un autre pour les agents d'Etat logés au titre d'une convention d'occupation précaire (C. O. P.) et un dernier pour les agents de la région Auvergne - Rhône - Alpes logés en N. A. S. .

1^{er} vote DEFAVORABLE : 0 FAVORABLE : 15

2^{ième} vote DEFAVORABLE : 0 FAVORABLE : 15

3^{ième} vote DEFAVORABLE : 0 FAVORABLE : 15

Les répartitions et concessions de logements de fonction recueillent, à l'unanimité, un avis favorable.

7 - Fonctionnement et barème du fonds social

M. GUIGARD présente le règlement et le barème du fonds social. Ce dernier sera, en priorité, utilisé pour aider les familles à payer l'internat, le transport scolaire et la demi-pension. M. GUIGARD rappelle que la subvention pour le fonds social est de 14.910,00 euros.

Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 15

Le fonctionnement et barème du fonds social sont adoptés à l'unanimité.

8 - Durée des amortissements

M. GUIGARD présente le tableau des différents amortissements.

Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 15

La durée des amortissements est adoptée à l'unanimité.

9 - Tarif pour la vente de bancs métalliques

M. GUIGARD informe les membres du conseil d'administration qu'étant donné la demande d'un voisin du lycée quant à l'achat de 3 bancs métalliques il propose de fixer le prix de vente à 100,00 euros l'un (une recherche internet indique que le prix du neuf est de 300,00 euros l'un).

Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 15

Le tarif pour la vente de bancs métalliques est adopté à l'unanimité.

10 - Décision budgétaire modificative n°8

M. GUIGARD présente, pour information, la D. B. M. n°8. Cette présentation n'appelle aucune remarque.

11 - Décision budgétaire modificative n°9

M. GUIGARD présente, pour information, la D. B. M. n°9. Cette présentation n'appelle aucune remarque.

12 - Décision budgétaire modificative n°10
(répartition de la dotation complémentaire à la dotation de fonctionnement)

M. GUIGARD présente, pour vote, la D. B. M. n°10. Cette présentation n'appelle aucune remarque.

Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 15

La D. B. M. n°10 est adoptée à l'unanimité.

13 - Décision de l'ordonnateur n°6

M. GUIGARD présente, pour information, la D. O. n°6. Cette présentation n'appelle aucune remarque.

14 - Décision de l'ordonnateur n°7

M. GUIGARD présente, pour information, la D. O. n°7. Cette présentation n'appelle aucune remarque.

15 - Seuils de remboursement des cartes de restauration

M. GUIGARD les différents seuils de remboursement des cartes de cantine. Par exemple, pour les élèves, pas de remboursement à moins de 3,90 € .

Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 15

Les seuils de remboursement des cartes de restauration sont adoptés à l'unanimité.

16 - Dons d'ordinateurs par l'I. U. T. de Grenoble

Etant donné le manque d'informations quant à ce don de 24 ordinateurs de 2012, M. SERGI demande aux membres du conseil d'administration de ne pas se prononcer. Lors du prochain C. A., un vote sera proposée en fonction des informations recueillies.

17 - Question diverse

M. BUISSON indique que le « garage à vélos » des personnels n'est pas accessible étant donné la hauteur des mauvaises herbes et propose de déplacer un « bloc » vers le parking des personnels (endroit goudronné).

M. GUIGARD transmettra cette demande à M. LASTELLA, agent chef, afin de voir quelle est la meilleure solution pour répondre à cette demande.

Avant de clore la séance, à la demande des parents d'élèves, M. SERGI indique qu'une solution est envisagée pour résoudre le problème des fenêtres, à savoir la dépose puis le repose des fenêtres avec ajout d'un support supplémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 h 43.

Le président du conseil d'administration,

Le secrétaire de séance,



BOUTOVATU Yes

